

Québec, le 27 janvier 2015

Hydro-Québec Distribution
Madame Josée Châtel
75, boulevard René-Lévesque Ouest
22^e Étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième
Chute de la rivière Mistassini
Questions complémentaires du 27 janvier 2015 (n^{os} 1 à 3)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 29 janvier 2015 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

Annexe de questions à Hydro-Québec du 27 janvier 2015

1. Le trajet de la ligne de raccordement présenté par le promoteur traverse la rivière Mistassini directement en amont de la Onzième chute. Veuillez préciser si Hydro-Québec a étudié d'autres scénarios afin de réduire l'impact visuel dans le secteur.

2. Il est prévu que la centrale hydroélectrique communautaire aménagée à la Onzième Chute de la rivière Mistassini débute ses opérations en 2017 et que le contrat initial d'approvisionnement entre Hydro-Québec et le promoteur soit d'une durée de 20 ans ;
 - Veuillez fournir à la commission un tableau montrant la progression du prix d'achat, en \$/kWh, de l'électricité produite à partir de la date prévue de mise en opération de la centrale jusqu'à la fin du contrat initial en 2037.
 - Un tableau présentant une projection de l'écart, en \$/kWh, entre le prix versé au gestionnaire de la centrale et le prix moyen auquel Hydro-Québec prévoit vendre l'électricité durant la période 2017-2037;
 - Sur une base annuelle, veuillez produire une estimation du coût total de cet écart pour Hydro-Québec.
 - Veuillez préciser de quelle façon Hydro-Québec projette de combler cet écart.

3. À sa mise en opération la centrale de la onzième chute de la Rivière Mistassini devra être connectée au réseau de distribution d'Hydro-Québec. Veuillez préciser à la commission qui assumera les frais d'entretien de cette ligne. Veuillez aussi préciser qui assumera les frais de transport de l'électricité produite par cette centrale vers le réseau de distribution d'Hydro-Québec. Dans le cas où le gestionnaire de la centrale aurait à assumer ces frais veuillez préciser à combien ils s'élèveraient en \$/kWh